

Le rôle des femmes issues de l'immigration maghrébine dans le milieu associatif bruxellois (1970-2001)

Catherine Jacques¹

Face aux écrits des sociologues, des politologues, voire des psychologues, l'histoire de l'immigration maghrébine, et plus spécifiquement celle des migrantes, en Belgique apparaît comme un parent pauvre² « (...) si les femmes migrantes sont l'objet de nombreux éclairages sociologiques, psychologiques ou même médicaux, leur histoire n'a, jusqu'à présent, fait l'objet que de très peu d'études »³.

La quasi absence de travaux historiques sur les femmes immigrées ne surprend finalement pas tant que cela car elle apparaît éminemment complexe. En effet, pour l'écrire, l'historien se voit contraint de croiser rapports de genre et classes sociales afin d'y décortiquer les processus de dominations patriarcale, économique, sociale, politique et culturelle qui s'y cachent si il ne veut pas livrer une vue simpliste et lacunaire de cette histoire. A cette première difficulté, il faut encore ajouter celle du travail en archives où les femmes migrantes semblent « transparentes »⁴. D'où la nécessité de recourir à l'histoire orale avec toutes les précautions qui s'imposent.

Dans l'imaginaire collectif, le migrant est avant tout un homme, conçu comme une force de production. Les compagnes ou les migrantes n'auraient en quelque sorte pas lieu d'être. La femme migrante apparaîtrait comme un sujet non historique et dépourvu d'histoire⁵.

Pourtant, nier la part féminine de l'histoire de l'immigration, c'est ne pas tenir compte des deux volets de la politique migratoire de la Belgique d'après 1945 : l'apport d'une main-d'œuvre conjoncturelle et le volet démographique ayant pour but de contrebalancer le vieillissement de la population, notamment en Wallonie⁶.

1 Docteure en histoire contemporaine et spécialiste des mouvements féministes en Belgique, Catherine Jacques vient récemment de publier sa thèse de doctorat sur *Les féministes belges et les luttes pour l'égalité politique et économique, 1914-1968*, Académie Royale de Belgique, Bruxelles, 2013. Elle est également l'auteure d'une étude sur *L'émergence des femmes issues de l'immigration maghrébine et de leurs ascendantes au sein du milieu associatif*, Carhima, Bruxelles, 2011.

2 SCHREIBER Jean-Philippe et MORELLI Anne, « Histoire des migrations », *Immigration et intégration en Belgique francophone. Etat des savoirs*, Academia-Bruylant, Louvain-la-Neuve, 2007, pp.21-42.

3 MORELLI Anne et GUBIN Eliane, « Pour une histoire européenne des femmes migrantes », *Sextant*, n° 21-22, 2004, p.

8. Plus récemment, dans un article 'bilan', Linda Guerry pose encore le même constat : « Femmes et genre dans l'histoire de l'immigration. Naissance et cheminement d'un sujet de recherche », *Genre et histoire* (en ligne), n° 5, automne 2009, mis en ligne le 18 janvier 2010 <http://genrehistoire.revues.org/index808.html>.

4 Sur ces questions, voir : GILLEN Jacques, « La 'transparence' des femmes migrantes dans les archives », *Sextant*, n° 21/22, 2004, pp. 17-34.

5 *Aide mémoire(s) petit guide de collecte de témoignages à l'usage des associations*, archives municipales de Lyon, Musée Gadagne, Lyon, s.d.

6 REA Andrea, « L'étude des politiques d'immigration et d'intégration », *Immigration et intégration en Belgique francophone. Etats des savoirs*, Academia-Bruylant, Louvain-la-Neuve, 2007, p. 107.

« Dès les années 60, les recours aux regroupements familiaux font de l'espace migratoire ouvert par le travail, un espace de vie en famille » et, très rapidement, « les femmes et les enfants vont changer la vie des hommes et introduire face à la sphère et au temps du travail, des temps d'arrêt et de vie privée qui réorganiseront les relations et les sociabilités masculines »⁷.

L'histoire des femmes immigrées, partie intégrante de celle des femmes en Belgique

Il nous paraît tout à fait pertinent de confronter et d'intégrer l'histoire de l'acquisition des droits des femmes issues de l'immigration à celle des femmes en Belgique. En effet, on observe des processus quasi similaires à l'œuvre.

Selon le sociologue Thomas Marshall, l'accès à la citoyenneté se déroule en trois étapes : d'abord sur le plan civil, puis social et enfin politique. Tant pour les femmes belges que pour les femmes étrangères, l'acquisition de droits en Belgique se déroulera selon un schéma quelque peu différent. Dépourvues de tout droit, les femmes belges investiront d'abord l'espace social puis obtiendront des droits politiques et civils selon un tempo quelquefois à contretemps. De même les étrangers obtiendront en premier lieu des droits « dans le domaine social, puis civil et enfin politique »⁸.

Ce constat montre tout l'intérêt d'étudier la manière dont les femmes issues de l'immigration ont investi le domaine associatif et l'ont modelé afin de mieux répondre aux besoins et aux attentes de la population dont elles étaient issues. L'insertion de ces femmes au sein du tissu associatif est également un excellent marqueur de leur intégration dans l'espace public. Elle est aussi l'expression de l'exercice d'une citoyenneté sociale à l'instar de celle exercée par leurs compagnons.

Le milieu associatif belge entre 1945 et 1960

En Belgique, le domaine social est organisé autour de trois grands piliers idéologiques : catholique, socialiste et libéral. Ce secteur est ensuite divisé en fonction des classes sociales, de l'âge et du sexe. Partiellement subventionnés par l'Etat, les différents piliers gardent une très forte autonomie. Dans un premier temps, les grandes associations destinées aux femmes, liées aux partis politiques, vont s'approprier en toute logique la 'gestion' des femmes immigrées. Le pilier catholique est représenté pour l'essentiel par les Ligues Ouvrières Chrétiennes Féminines (LOCF) et par les Katholieke Arbeidervrouwen (KAV); les socialistes par les Femmes Prévoyantes Socialistes (FPS) et les Socialistische Vooruitziende Vrouwen (SVV). Les femmes libérales nettement moins nombreuses demeurent plus en retrait.

Dès la fin des années 40, les LOCF - puis Vie féminine - développent des activités destinées aux femmes immigrées : elles « organisent une entraide, des cours d'alphabétisation, de cuisine ... »⁹.

7 BENSALAH Nouzha, « Immigration marocaine et dynamique familiales », *Trajectoires et dynamiques migratoires de l'immigration marocaine de Belgique*, Academia-Bruylant, Louvain-la-Neuve, Bruxelles, 2004, p. 285 et 290.

8 REA Andrea, « L'étude des politiques d'immigration et d'intégration des immigrés dans les sciences sociales en Belgique francophone », *Immigration et intégration en Belgique francophone*, Academia-Bruylant, Louvain-la-Neuve, 2007, p. 126.

9 TILLY Pierre, *Les Italiens de Mons-Borinage. Une longue histoire*, Evo Histoire/ JOC Mons, Bruxelles, 1996, p. 151.

Les FPS, de leur côté, prennent aussi en compte les difficultés et besoins quotidiens des femmes mais imprégnées de vues internationalistes, elles s'appesantissent peu sur le volet « immigration » pour privilégier plutôt l'aspect « solidarité ouvrière » et « lutte des classes »¹⁰.

Mais les lacunes de l'offre sociale incitent les entreprises à requérir l'aide d'assistantes sociales parlant la langue des migrants afin de régler les problèmes administratifs. « Certaines vont même jusqu'à organiser des crèches, des cliniques, des consultations pré et post-natales, avec la collaboration de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE), des cours de langues, des cours d'enseignement ménager pour les épouses ou les filles d'immigrés¹¹ ».

Les années 70 : les premières associations créées par des migrantes pour des migrantes

Au début des années 70, des assistantes sociales parlant arabe ne sont pas légion ni celles qui connaissent le mode de vie et d'organisation des familles maghrébines ! Pour certaines jeunes marocaines venues poursuivre des études d'assistante sociale en Belgique au début des années 70, ce sera l'occasion de mettre leurs compétences au service des femmes immigrées d'origine marocaine. Rachida El Idrissi El Yacoubi mettra sur pied au milieu des années 70, à Saint-Gilles, le Centre Familial Belgo-Immigré (CFBI) sous l'égide de l'asbl Brabantia, l'une des branches des mutualités chrétiennes.

Avec l'aide d'assistantes sociales parlant l'arabe, elle développera les activités de ce Centre en fonction des besoins « de la vie des femmes et des hommes immigré(e)s ».

Un certain nombre de femmes issues de l'immigration maghrébine s'investissent dans ce type d'organismes privés ou publics, elles y mettent à profit leur connaissance de la langue mais aussi des référents culturels propres aux pays du Maghreb. Sorte de passerelle entre deux cultures, elles œuvrent pour un mieux vivre ensemble et une meilleure compréhension de la spécificité de chacun.

C'est dans cet esprit que s'inscrit l'action de Naïma Akhamlich au planning des Marolles à Bruxelles. Comme elle le rappelle, dans les années 70, près de 90% du public du planning familial des Marolles est étranger ! A nouveau, sa connaissance de l'arabe est un atout précieux pour accueillir les femmes d'origine maghrébine qui franchissent les portes du planning.

Si au départ, ce sont des femmes issues de la classe moyenne marocaine venues faire leurs études en Belgique qui décident d'aider les femmes immigrées d'origine maghrébine, dès le milieu des années 80, les filles de la « deuxième génération » prennent le relais. Parfaitement conscientes de la précarité et des discriminations que subissent leurs parents, elles choisissent de travailler dans le domaine associatif traditionnel (FPS, Vie Féminine, ONE) ou bien au sein d'associations spécifiquement créées pour venir en aide aux populations immigrées ou mixtes comme le CFBI ou

10 Sur les FPS, voir : DE WEERDT Denise (dir.), *De dochters van Marianne. 75 jaar SVV*, Amsab/ Hadewijch, Anvers/Gent, 1997.

11 COENEN Marie-Thérèse (dir.), *Les syndicats et les immigrés. Du rejet à l'intégration*, EVO/Carhop/FEC, Bruxelles, 1999, pp. 139-140.

vouées exclusivement à un public féminin comme le Cactus (1979), le Gaffi, le Nadi... ou encore au sein de plannings familiaux.

« *L'alphabétisation apparaît comme le premier pas vers plus d'égalité avec le conjoint, afin qu'elles ne soient plus entièrement dépendantes du savoir de celui-ci¹², et un premier pas d'autonomisation dans l'espace public* ».

Parallèlement à cet ensemble associatif assez traditionnel, existent des associations maghrébines nettement plus contestataires qui inscrivent leurs actions dans la mouvance de la gauche progressiste proche de l'ULB. Dans la mouvance de l'Union Nationale des Etudiants du Maroc (UNEM), se crée le Regroupement Démocratique Marocain (RDM)¹³, suivi peu après par l'Association des Femmes Marocaines qui « revendiquait au Maroc le respect des droits de l'homme, l'instauration de la démocratie, le changement du code du statut personnel (Mudawana) et sa laïcisation ainsi que l'amélioration du statut juridique pénal des femmes. Elle se mobilise pour l'amélioration du statut social, économique et juridique des femmes au pays d'origine et la défense des intérêts des femmes de l'immigration confrontées à des situations parfois dramatiques d'isolement ou d'exclusion consécutive au décès du mari ou à leur répudiation »¹⁴.

Les associations des années 80

La création d'associations dans les années 80 répond au malaise ambiant ressenti par la jeunesse maghrébine de la deuxième génération : mieux outillés que leurs parents, ils perçoivent mieux les discriminations dont ils sont les cibles et subissent notamment de plein fouet la crise économique qui sévit alors.

En 1986, l'association Jeunesse maghrébine est fondée « à l'initiative de quatre jeunes femmes maghrébines pour mieux répondre aux besoins de cette jeunesse », elle sera suivie d'initiatives similaires¹⁵. Elle est suivie un an plus tard par la Voix des femmes, fondée par des jeunes femmes à Saint-Josse-ten-Noode. « C'est la première association initiée par trois descendantes d'immigré/es d'origine turque, marocaine et italienne. La naissance de cette association constitue un événement majeur car elle reflète les changements significatifs de l'auto-perception des filles de migrant/es dans la société d'immigration et les rapports d'égalité qu'elles veulent instaurer »¹⁶. Inscrite dans l'action féministe, La Voix des femmes dénonce l'oppression patriarcale et organise son action en deux volets : l'un destiné aux filles de la deuxième génération autour du soutien scolaire et d'activités

12 Sur la question des liens entre alphabétisation et émancipation, voir notamment : *De la migration à la citoyenneté : parcours au féminin. Réflexions à partir de vécus de femmes migrantes en alphabétisation*, Étude réalisée par le Centre régional du Libre Examen, Bruxelles, 2006.

13 Sur le RDM : FRENNET-DE KEYSER Anne, *Histoire du Regroupement Démocratique Marocain*, Carhima, Bruxelles, 2011.

14 OUALI Nouria, « La lutte contre la domination de sexe, de classe et de race dans les mobilisations des femmes issues de l'immigration », *Savoirs de genre : quel genre de savoir ? Etats des lieux des études de genre*, Sophia asbl, Bruxelles, 2009, p. 175.

15 OUALI Nouria, « Le mouvement associatif marocain de Belgique », *Trajectoires et dynamiques migratoires de l'immigration marocaine de Belgique*, Academia-Bruylant, Louvain-la-Neuve, 2004, pp. 303-325.

16 OUALI Nouria, « La lutte (...) », *op. cit.*, p. 178.

culturelles... et l'autre aux femmes de la première génération centré sur les cours d'alphabétisation et les soins de santé.

Les années 90 à 2000 : un contexte difficile

Durant cette décennie, des questions auparavant considérées comme propre à la sphère privée émergent dans la sphère publique et politique. C'est le cas tout particulièrement de la violence faite aux femmes, de la question du mariage entre personnes de même sexe, etc. Parallèlement, « la question religieuse refait surface dans les sociétés laïcisées par le biais de l'islam et principalement le statut des femmes musulmanes »¹⁷. Dans ce contexte déjà complexe, des événements géopolitiques, comme les attentats du 11 septembre 2001 contre le World Trade Center et les guerres en Afghanistan et en Irak viennent encore exacerber les tensions existantes. « Dans cette dynamique, l'expression identitaire se raidit en écho à la stigmatisation et au rejet du groupe visé. La culture musulmane devient le facteur explicatif des processus d'inégalité éminemment sociaux et politiques et on assiste à la « racialisation » des questions sociales »¹⁸.

Et ces femmes longtemps restées 'transparentes' occupent le devant de la scène médiatique autour des questions du voile 'islamique', du mariage forcé et des violences intrafamiliales, alors que la convention belgo-marocaine en matière de droit civil signée en 1991 qui porte sérieusement préjudice au statut de la femme d'origine marocaine en Belgique est passée sous silence¹⁹. En réaction, un Collectif de femmes maghrébines, en collaboration avec le Conseil national des femmes francophones de Belgique, dénonce la position ambiguë du gouvernement belge.

Face à la montée des tensions, les autorités locales et régionales belges (surtout en Flandre et à Bruxelles) encouragent la prise en charges de ces problèmes par des associations créées par des personnes issues elles-mêmes de l'immigration. A Bruxelles, l'association Femmes Trait d'Union réunit dès 1991 des femmes arabes et musulmanes autour d'une réflexion sur leur place dans la société belge et « met notamment l'accent sur la naturalisation »²⁰.

A l'aube des années 2000, les enjeux ont à nouveau changé : de plus en plus de jeunes maghrébins ont accès aux études supérieures et universitaires mais cela ne se fait pas toujours sans difficultés et ils ressentent le besoin de se réunir au sein d'associations comme le Cercle des étudiants arabo-européens à l'ULB créé au milieu des années 90.

17 Sur ces questions, se reporter, entre autres, à FASSIN Didier et FASSIN Eric, *De la question sociale à la, question raciale ? Représenter la société française*, La Découverte Poche, Paris, 2009 ; DORLIN Elsa, *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*, Puf, Paris, 2009.

18 OUALI Nouria, « La lutte (...) », *op. cit.*, p. 180.

19 OUALI Nouria, « La convention belgo-marocaine de coopération judiciaire en matière civile », *L'Année sociale 1992*, Institut de sociologie de l'ULB, Bruxelles, 1993, pp. 267-275 ; Id., « La réforme du code du statut personnel marocain autorise-t-elle la ratification de la convention belgo-marocaine en matière civile ? », *L'Année sociale 1993*, Institut de sociologie de l'ULB, Bruxelles, 1993, pp. 291-292.

20 OUALI Nouria, « La lutte (...) », *op. cit.*, p. 181. On peut également signaler l'existence de l'association Nejma (1997) à Liège et Inanna à Bruxelles qui se focalise sur des activités culturelles.

A la même époque, dans le cadre d'une « transnationalisation » du réseau associatif immigré, des associations se réclamant du féminisme musulman voient le jour. Proches du réseau Présence musulmane fondé par le philosophe et théologien suisse Tariq Ramadan qui vise la défense de l'Islam en Europe, ces associations « se mobilisent sur les questions religieuses, sociales et politiques, et d'autre part critiquent le féminisme « occidental »²¹ ». A l'opposé, l'association Ni putes ni soumise voit le jour en 2006.

D'autres associations nettement moins polémiques occupent également le terrain comme Dakira ou l'Arab Women's Solidarity Association - Belgium (AWSA-Be).

Toutes ces associations créées et/ou animées par des femmes témoignent de la présence et de l'émergence de « figures » issues de l'immigration maghrébine aux profils multiples, reflets d'une immigration que certains se complaisent à réduire en une image simpliste et caricaturale alors qu'elle est protéiforme tant socialement qu'idéologiquement.

Ces figures féminines nous semblent aujourd'hui insuffisamment mises en valeur, et notre conviction est qu'il faut, ici aussi, reconnaître mieux leur approche et leur action, souvent dans l'ombre, mais essentielles au vivre ensemble.

21 OUALI Nouria, « La lutte (...) », *op. cit.*, p. 186. Pour plus de détails, se reporter notamment à FOURNIER Lydie, « Le féminisme musulman en Europe de l'Ouest : le cas du réseau féminin de Présence musulmane », @mnis. *Revue de Civilisation Contemporaine, Europes/Amérique 'femmes et militantisme. Europe/Amérique (XIXe siècle à nos jours)*, 2008/8, pp. 109-124. <http://www.univ-brest.fr>